



Evaluation de l'accord-cadre national EDEC pour la filière des infrastructures du numérique

Mars 2026

Contexte de l'EDEC et de son évaluation

Les enjeux portés par l'**EDEC pour la filière des infrastructures du numérique** se sont inscrits au cœur des **transformations profondes** que connaît la filière, à la croisée des transitions numérique, économique et environnementale. Dans un contexte marqué par une accélération sans précédent des **usages digitaux**, le développement des **infrastructures de connectivité** constitue un levier stratégique majeur pour la **compétitivité** des entreprises, la **cohésion** territoriale et **l'inclusion** sociale. La généralisation du très haut débit, l'essor de la 5G, la montée en puissance des data centers et l'émergence de nouveaux usages (objets connectés, e-santé...) ont contribué à redéfinir en profondeur **les besoins en compétences** et les **équilibres du marché du travail**.

Face à ces mutations, la filière a été confrontée à des **défis structurels** : tension accrue sur les recrutements, évolution rapide des métiers, hétérogénéité des niveaux de qualification, et nécessité de **professionnaliser durablement** les pratiques, notamment dans les phases de maintenance et d'exploitation des réseaux. À cela se sont ajoutés des **enjeux de qualité**, de **performance énergétique** et de souveraineté numérique, qui ont renforcé les exigences pesant sur les **acteurs économiques** et les **compétences** mobilisées.

Dans ce cadre, l'ambition de l'EDEC a été **double**. Initié en 2021, il s'est agi, d'une part, de produire une **connaissance partagée** et **objectivée** des évolutions de la filière, en anticipant les transformations des emplois et des compétences à moyen et long terme. D'autre part, le dispositif visait à **outiller concrètement** les entreprises, les branches professionnelles et les acteurs de

l'emploi-formation pour **accompagner ces transitions**, en sécurisant les parcours professionnels et en facilitant les mobilités. L'EDEC se positionnait ainsi comme un dispositif structurant, au service **d'une approche prospective** et concertée, articulant **diagnostic sectoriel, ingénierie de compétences et actions opérationnelles**. Il traduisait une volonté forte de **dépasser une logique d'ajustement à court terme** pour inscrire l'action publique et paritaire dans une dynamique d'anticipation et de transformation durable.



« C'était très intéressant de s'inscrire dans la complémentarité de travaux déjà engagés, sur la fibre optique, sur les enjeux à venir des infrastructures du numérique, quelles suites donner à ces

professionnels maintenant que certains chantiers sont achevés et que d'autres vont démarrer »

Entretien membre du comité de pilotage

En mobilisant un **large écosystème d'acteurs** (État, Comité stratégique de filière (CSF) des infrastructures du numérique, branches professionnelles, OPCO et partenaires de l'emploi et de la formation), l'EDEC a porté, dès sa conception, une **ambition forte de coordination**. Cette dynamique partenariale s'inscrivait dans la **continuité** des travaux du CSF, dont il constituait une **déclinaison opérationnelle sur le champ emploi-compétences**, avec la volonté d'aligner les enjeux économiques, industriels et sociaux de la filière.

L'évaluation finale de l'EDEC a porté sur le périmètre et les investigations suivantes :



Périmètre de l'évaluation

- Evaluation finale de l'EDEC « Infrastructures Numériques », 2021-2026
- Principaux acteurs impliqués dans le pilotage de l'EDEC : DGEFP, AFDAS, Constructys, OPCO 2i (jusqu'en 2024), branches professionnelles du Bâtiment et des Travaux Publics, des Télécommunications, les branches de la Métallurgie (jusqu'en 2024), le comité stratégique de la filière des infrastructures du numérique
- Toutes les actions menées dans le cadre de l'EDEC ont été évaluées



Objectifs de l'évaluation

- Dresser un bilan quantitatif et qualitatif des actions mises en œuvre dans le cadre de l'EDEC, afin d'apprécier leurs réponses aux besoins et l'atteinte des objectifs fixés ;
- Rendre compte de la pertinence et de la plus-value des modalités de pilotage du présent EDEC, singulier dans sa configuration, d'une part au titre de l'ampleur et la diversité des acteurs mobilisés mais également du fait de la mobilisation de trois puis deux OPCO ;
- Elaborer des préconisations portant sur le pilotage, l'essaimage et la pérennisation des actions déployées et de la dynamique créée pour la filière des infrastructures numériques.

Actions mises en œuvre

Dans une **logique opérationnelle**, l'EDEC pour la filière des infrastructures du numérique s'est structuré autour de **deux axes d'intervention complémentaires**, visant à répondre de manière articulée aux **enjeux d'anticipation, d'accompagnement** et de **transformation** des emplois et des compétences de la filière.

Un **premier axe** a consisté à produire un **socle de connaissances prospectives robuste**, permettant de cartographier les évolutions de la filière à moyen terme.

À travers la **réalisation d'études approfondies** (segmentation des marchés, identification des marchés émergents, projections d'emplois à horizon 2030), l'EDEC a permis **d'objectiver les dynamiques à l'œuvre** et de mieux caractériser les besoins en compétences. Ces travaux ont notamment débouché sur **une cartographie détaillée des métiers**, mettant en évidence les transformations en cours ainsi que l'émergence de **nouvelles fonctions** liées aux infrastructures numériques. Une étude d'opportunité relative à la **création de dispositifs certifiants** est venue compléter cette démarche.



« Les études prospectives ont été très satisfaisantes, pour tous les acteurs, cela a permis de documenter, d'objectiver des

trajectoires, des évolutions, de mettre des chiffres en face de pressentiments »

Entretien membre du comité de pilotage

Le deuxième axe s'est inscrit dans **une logique d'accompagnement des entreprises**, en particulier des TPE et PME, dans leurs démarches de **gestion prévisionnelle des emplois et des compétences** (GPEC).

Plusieurs outils opérationnels ont été développés à cette fin : référentiels de compétences, guides pratiques RH, fiches métiers, ainsi que des ateliers d'appui à la structuration des pratiques.

Des actions spécifiques ont également été conduites pour **améliorer la qualité des interventions**, notamment dans le domaine du

raccordement fibre, et soutenir les dynamiques de recrutement.

« Nous avons tous la volonté d'être dans l'opérationnalité des sujets. Une volonté de traduire ça dans des outils dont les cibles pourront se saisir. Comment faire quelque chose de concret, d'ouillé, les ateliers ont été pensés ainsi »



Entretien membre du comité de pilotage

En parallèle, l'EDEC a porté **une attention particulière à la sécurisation des parcours professionnels**, dans un contexte de transition entre phases de déploiement et d'exploitation des réseaux.



« En fin d'année 2023, une campagne de communication en ligne a été réalisée afin de promouvoir le métier de raccordeur fibre

optique, compte tenu des besoins en recrutement pour la dernière étape du déploiement. En deux mois de campagne, plus de 9 000 personnes ont visité la page dédiée »

Entretien prestataire

Des travaux ont ainsi été engagés pour **identifier et formaliser des passerelles** entre métiers, faciliter les mobilités professionnelles et anticiper les reconversions, notamment pour les techniciens issus des **activités liées au décommissionnement du cuivre** ou à la finalisation du déploiement massif de la fibre (enjeu des raccordements « du dernier kilomètre »).

« Sur les perspectives de décommissionnements du cuivre, le besoin de compétences est spécifique »



Entretien membre du comité de pilotage



Principaux enseignements de l'évaluation

L'évaluation de l'EDEC met en évidence **un ensemble d'enseignements structurants**, qui éclairent à la fois la pertinence du dispositif, ses **apports concrets** et les conditions de renforcement de son impact.

La **pertinence stratégique** de l'EDEC apparaît largement avérée. Le dispositif s'est inscrit en cohérence avec les **mutations profondes** de la filière. L'adossement au **contrat stratégique de filière** a permis d'ancrer l'EDEC dans un diagnostic partagé et de renforcer sa **légitimité**.

En matière de gouvernance, l'évaluation met en lumière **la robustesse du pilotage opérationnel**, qui a permis d'assurer la **continuité** du dispositif dans un environnement institutionnel complexe et évolutif. La **qualité des relations** entre acteurs, la capacité d'adaptation et l'engagement des pilotes ont constitué des facteurs clefs de réussite, ayant contribué à sécuriser le déploiement du dispositif malgré les **aléas rencontrés**.



« La qualité de la coopération avec les OPCO a été parfaite, ils ont parfaitement compris nos difficultés de mobilisation des entreprises, nous avons cherché des solutions

ensemble, nous ne sommes pas restés figés dans nos difficultés »

Entretien prestataire

En matière **d'efficacité**, les travaux conduits ont permis de produire des **ressources de qualité**, reconnues par l'ensemble des acteurs impliqués. Les études réalisées ont **permis d'objectiver les dynamiques d'emploi**, de mieux comprendre les évolutions des métiers et d'outiller les acteurs pour anticiper les transformations à venir. Ce socle de connaissances constitue **un apport reconnu et durable**, qui pourra continuer à alimenter les réflexions sectorielles au-delà de l'EDEC lui-même. Les études prospectives, les cartographies métiers et les outils développés constituent un **socle structurant pour la filière**,

en apportant des éléments objectivés. Ces productions **ont nourri les réflexions sectorielles** et offrent des appuis concrets pour accompagner les transformations des emplois et des compétences. Des **outils opérationnels** ont été élaborés pour accompagner les entreprises dans leurs pratiques RH, soutenir les dynamiques de recrutement et favoriser la professionnalisation. Des travaux ont par ailleurs été engagés pour **sécuriser les parcours professionnels** et anticiper les mobilités, en particulier dans un contexte de **transition** entre phases de déploiement et d'exploitation des réseaux. Ces apports constituent des bases solides, dont **l'impact** a vocation à se renforcer dans la durée, à mesure de leur **diffusion** et de leur **appropriation** par les acteurs de la filière.

« Il faut qu'on communique, mette en œuvre la diffusion des outils, ne surtout pas passer à autre chose, il faut transformer l'essai »
Entretien partenaire





Dans le même temps, **certaines spécificités structurelles** de la filière ont influencé ces conditions de déploiement des actions et de diffusion : la **forte fragmentation du tissu économique**, ainsi que le recours important à la **sous-traitance**, rendent plus complexe la mobilisation durable des entreprises, en particulier pour les démarches nécessitant un engagement direct ou un travail approfondi sur les pratiques RH. Ces **caractéristiques** expliquent également les difficultés à atteindre certains publics, notamment les travailleurs indépendants et les acteurs de la sous-traitance de rang élevé, qui restent **plus éloignés des dispositifs classiques d'accompagnement**.

Dans un environnement en évolution rapide, certaines entreprises avaient déjà amorcé des **ajustements**, mais les travaux de l'EDEC viennent utilement **compléter**, structurer et sécuriser ces dynamiques, en apportant des repères, des outils et une **vision consolidée à l'échelle de la filière**.

Préconisations et suites à donner



Afin d'accompagner les **suites à donner** à l'EDEC pour la filière des infrastructures du numérique, l'évaluation s'est attachée à identifier les **actions spécifiques** à engager pour assurer la **valorisation** et la **diffusion** des ressources produites, mais également les enseignements clefs pouvant être tirés pour **l'élaboration de futurs EDEC** :

Enjeu	Dimension	Pistes d'actions retenues
 Diffuser les productions de l'EDEC (études, outils...)	Communication	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un inventaire complet des livrables produits Structurer un espace « Ressources » dédié <ul style="list-style-type: none"> Définir pour chaque livrable un usage cible (entreprises, branches...). Ajouter des formats simplifiés : fiches synthèse, infographies, vidéos courtes, FAQ. Définir les modalités des campagnes AFDAS/Constructys/Etat/partenaires <ul style="list-style-type: none"> Donner une identité à la campagne : « Les essentiels pour la filière des infrastructures du numérique »... Valorisation commune des travaux <ul style="list-style-type: none"> Repérer les prochains événements sectoriels pour y valoriser les productions de l'EDEC Organiser un webinaire inter-OPCO dédié aux usages concrets des outils.
	Tirer les enseignements clefs pour l'élaboration de futurs EDEC 	Définition des contextes de mobilisation optimale Déploiement d'EDEC

Enjeu n°1 – Actions retenues :

- Réaliser un inventaire complet des livrables produits**
 - Structurer un **espace « Ressources » dédié sur chacun des sites de l'OPCO**
 - Intégrer une arborescence claire : enseignements de l'EDEC sur les enjeux et besoins de la filière avec renvoi aux études / boîtes à outils RH – fiches métiers...
 - Prévoir des « ponts » sur les sites OPCO : liens croisés, renvoi vers le site de chacun
 - Définir pour chaque livrable un **usage cible** (entreprises, branches...)
 - Ajouter des **formats simplifiés** : fiches synthèse, infographies, vidéos courtes, FAQ
- Définir les modalités des campagnes AFDAS/Constructys/Etat/partenaires**
 - Décliner plusieurs niveaux de communication** Institutionnelle (branches, État, filière) /Opérationnelle (entreprises, prescripteurs) ; « Terrain » (techniciens, salariés, indépendants)
 - Mixer les formats** : newsletters, webinaires, publications LinkedIn, capsules vidéo, témoignages d'entreprises...
 - Donner une **identité à la campagne** : « Les essentiels pour la filière des infrastructures du numérique »...
 - Prévoir des **éléments de langage prêts-à-l'emploi** pour branches, OPCO et partenaires
- Valorisation commune des travaux**
 - Repérer les **prochains événements sectoriels** pour y valoriser les productions de l'EDEC
 - Organiser un **webinaire inter-OPCO** dédié à la présentation des enseignements et outils de l'EDEC

diffuser

suivre

essayer

Enjeu n°2 – Actions retenues :

- Clarifier ce qui fait la valeur ajoutée d'un EDEC (vs autres dispositifs)**
 - Identifier les **critères de faisabilité/opportunité** : complexité interbranches, enjeu politique, besoin prospectif, mutation rapide...
 - Identifier les cas où un **contrat de filière** ou une action « OPCO » est plus adapté qu'un EDEC.
 - Capitaliser sur **l'expérience de l'EDEC**, en documentant pour faire « jurisprudence » :
 - Les actions qui ont réussi ; celles qui se sont heurtées à la temporalité du secteur
 - Les points de vigilance (mobilisation des entreprises, retrait d'un financeur...)
- Prévoir des livrables intermédiaires courts et actionnables dès la première année**
 - Volet études** : intégrer systématiquement un format « **résultats rapides** » pour maintenir la visibilité de ce que produit l'EDEC
 - Volet outils** : intégrer systématiquement **des outils « clefs en main »**, plus facilement autoportants, pour faciliter la diffusion (autodiagnostic rapide, outil passerelle...), aux côtés d'outils plus ambitieux nécessitant plus de temps
 - Repérer et activer des **relais prioritaires** (comité de filière, branches, conseillers OPCO) pour les diffuser
- Renforcer la traçabilité de la gouvernance**
 - Systématiser la **production de comptes rendus synthétiques**, d'une feuille de route consolidée
 - Prévoir un **système de mémoire du projet** (fiche de décision, historique des arbitrages)
 - Intégrer une **veille régulière sur les évolutions d'un secteur soumis à des fortes mutations** et partager les points clefs au démarrage de chaque comité de pilotage



Pour aller plus loin

Insérer espace ressources – liens vers les sites des OPCO...

Pour plus de renseignements sur cette évaluation, vos correspondants :

Julien NEGRE

Tél. : 06 09 72 81 42

E-mail: julien.negre@amnyos.com

Bérangère FISTOLA

Tél. : 06 77 96 00 57

E-mail : berangere.fistola@amnyos.com